


Schyns s'attaque au boom DÉMOGRAPHIQUE

 Dès 2017, 20 millions d'euros seront dégagés chaque année pour aider les communes les plus sous tension

► "Il s'agit d'une enveloppe complémentaire et récurrente de 20 millions d'euros pour la création de places dans tous les réseaux. Elle est elle-même divisée en sous-enveloppes : 4,4 millions d'euros pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, 7,9 pour l'officiel subventionné et 7,7 pour les réseaux libres subventionnés. Ces moyens supplémentaires sont exclusivement destinés à renforcer la capacité d'accueil dans les communes en tension", a expliqué vendredi la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH), annonçant la mise en place de moyens financiers supplémentaires afin de soutenir la création de places d'écoles dans les communes bruxelloises et wallonnes qui en manquent le plus.

Une nouvelle aide financière qui se rajoute aux mécanismes de soutien déjà existants et qui doit permettre la création chaque année de 4.000 à

5.000 nouvelles places d'école dans les communes les plus sous tension. Pour le fondamental, il s'agit du nord de la Région bruxelloise, de la moitié du Brabant wallon, du bassin liégeois, et d'Hamois et d'Havelange dans la province de Namur. Dans le secondaire, c'est la quasi-totalité de la capitale et du Brabant wallon, une partie du bassin liégeois et les communes de Bastogne et Neufchâteau, en Province du Luxembourg, qui sont les plus impactées.

"On a toujours travaillé avec des plans d'urgence dans le passé. On se souvient d'ailleurs des plans Antoine-Nollet qui produisent d'ailleurs toujours aujourd'hui des effets positifs. Ici, on n'est plus dans

l'urgence, mais dans la récurrence. Avec une anticipation et une objectivation des besoins ! Il y aura un appel à projets lancé chaque année sur une base chiffrée objectivée qui

sera chaque fois mise à jour. On est dans quelque chose de structurel", a souligné Martine Schyns. "À problème structurel, réponse structurelle ! Cela va permettre de vraiment améliorer la situation", s'est félicité Etienne Michel du Segec, à l'instar des représentants des autres réseaux, présents lors de la présentation de vendredi.

ALORS QUE PRÈS DE 52.000 et **33.000** enfants devraient être en âge d'être scolarisés, d'ici 2030, à Bruxelles et en Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles dégage donc des moyens supplémentaires pour aider les communes les plus concernées par le manque de places d'école "On voit bien que les zones les plus concernées par le phénomène sont les pôles de développement économiques du pays, notamment Bruxelles et Liège, ce qui est normal", a conclu Etienne Michel.

Julien Thomas

FONDAMENTAL			SECONDAIRE		
PLACES À CRÉER DE TOUTE URGENCE ZONE PAR ZONE			PLACES À CRÉER DE TOUTE URGENCE ZONE PAR ZONE		
	ZONE	PLACES		ZONE	PLACES
1	Bruxelles	1.275	1	Bruxelles	6.838
2	Seraing	593	2	Braine-l'Alleud	661
3	Liège	585	3	Huy-Amay	238
4	Nivelles	194	4	Hannut	226
5	Welkenraedt	129	5	Dour	186
6	Colfontaine	124	6	Neufchâteau	152
7	Hamois	86	7	Visé	145
8	Herve	68	8	Bastogne	110

17 des 19 localités bruxelloises sous tension

BRUXELLES En Région bruxelloise, la pénurie de places d'école est particulièrement préoccupante dans le secondaire. Alors que neuf communes sont sous tension dans le fondamental, dont Auderghem, Bruxelles-Ville, Etterbeek, Ganshoren, Jette

et Molenbeek, leur nombre passe à 17 sur 19 dans le secondaire. À l'exception de Saint-Gilles et Boitsfort, l'ensemble des entités sont concernées. Du côté du Brabant wallon, les alentours immédiats de Braine-l'Alleud, Genappe, Nivelles et Rixensart souffrent du manque de places dans le secondaire comme dans le primaire. Dans le bassin liégeois, Chaudfontaine, Herstal, Liège, mais aussi Welkenraedt et Jal-

hay sont les plus sous tension pour le fondamental, tandis qu'Hannut, Amay, Flémalle, Nandrin ou encore Wanze le sont pour le secondaire. Dans le reste du sud du pays, Bastogne et Neufchâteau sont les autres zones problématiques pour le secondaire, tandis que Colfontaine, Quaregnon et Quévy (Hainaut) et Hamois et Have-lange (province de Namur), le sont pour le fondamen-

tal. *"On peut augmenter la capacité d'accueil en agrandissant la capacité des écoles existantes ou en achetant et aménageant des bâtiments. On sait que dans les zones à forte tension et notamment à Bruxelles, la recherche de bâtiments est moins difficile que la recherche de terrain"*, a indiqué la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (cdH).

J. Th.